

Baie-Mahault, le 01/08/2022

OFFRE EMPLOI

Chargé de mission EIT – Ecologie Industrielle et Territoriale

Contexte :

Le pôle d'innovation SYNERGÎLE, spécialisé dans la transition énergétique et écologique, est une interface entre les sphères techniques, scientifiques et institutionnelles. Véritable organisation frontière, le pôle constitue un catalyseur pour le développement du potentiel d'innovation des entreprises et des acteurs du territoire.

Le pôle mobilise les entreprises qu'elles soient petites ou grandes, les réseaux de chercheurs et d'acteurs territoriaux dans le but de les accompagner dans leurs démarches d'adaptations énergétiques, écologiques et d'innovation. Synergîle recherche et diffuse un ensemble de solutions techniques, organisationnelles et financières adaptées aux besoins de ses adhérents et favorise leur participation à des projets de recherche.

Le pôle d'innovation est constitué de plusieurs départements :

- L'Ingénierie de l'Innovation énergie et matériaux, INNOV (2007) ;
- L'Observatoire Régional de l'Energie et du Climat, OREC (2016) ;
- L'Ecologie Industrielle et Territoriale, EIT (2019) ;
- L'Observatoire Régional des Déchets et de l'Economie Circulaire, ORDEC (avril 2020) ;
- Le Réseau Bâtiment Durable, RBD (décembre 2020) ;
- Guadeloupe Mobilité Durable, GMD (décembre 2020).

L'EIT est un levier de l'Economie Circulaire à destination des entreprises et des collectivités qui vise à optimiser les flux de matières, d'énergies et de personnes sur un territoire donné via des synergies inter-entreprises.

Objectif stratégique du département :

Animer, avec la collaboration de partenaires privés et publics, une démarche EIT dans le but de :

- Offrir de nouveaux services aux entreprises en lien avec son objet social et ses champs d'intervention thématiques ;
- Conforter sa mission de mise en réseau et de développement de coopérations entre acteurs (entreprises, centres de recherches, collectivités, ...) en élargissant son périmètre d'actions à d'autres champs des éco-activités.

Missions générales :

Les départements de Synergîle déploient leurs activités autour de 4 axes ayant pour objectif de stimuler l'innovation en Guadeloupe :

1. Développer la connaissance et la valorisation de la recherche
2. Animer et servir le territoire
3. Stimuler la capacité à innover
4. Développer les compétences professionnelles des membres

Missions spécifiques :

- Piloter, animer et évaluer la démarche mise en œuvre et mettre à jour le plan d'actions.
- Mobiliser et mettre en réseau différents acteurs du territoire et coordonner des partenariats en s'appuyant sur des relais et réseaux locaux.
- Animer un réseau d'acteurs économiques du territoire (ateliers de synergie, etc...) en vue de l'identification d'opportunités de synergies entre ces acteurs (échanges de flux, de biens et de services).
- Faciliter et accompagner à la concrétisation des échanges de flux, de biens et de services entre les acteurs d'un territoire.
- Suivre, évaluer (notamment économie et environnement) et pérenniser les actions et synergies engagées.
- Promouvoir la démarche et valoriser des actions engagées.
- Au besoin : solliciter et suivre l'exécution des prestations des AMO et bureaux d'études extérieurs.

Descriptions des activités :

- Mobilisation et fédération des acteurs
 - Adaptation du message à son auditoire (entreprises, collectivités, financeurs...)
 - Animation du réseau d'entreprises et encouragement à la co-construction
 - Animation d'ateliers inter-entreprises participatifs, de groupes de travail et d'événements
 - Réalisation de visites en entreprises pour y identifier des opportunités de synergies
- Identification et facilitation de synergies interentreprises
 - Identification des synergies potentielles et priorisation
 - Recensement des données de flux et centralisation des données dans un outil
 - Mise en contact des entreprises et accompagnement dans la concrétisation de synergies
 - Assurance de la pré-faisabilité technique et économique des synergies et, le cas échéant, consultation ponctuelle d'experts thématiques (juridiques, techniques...)
 - Coordination des bureaux d'études pouvant être missionnés dans ce cadre
 - Accompagnement des entreprises dans la concrétisation de synergies de mutualisation et de substitution
- Coordination des projets multi-partenariaux
 - Conduite de projet de développement d'une synergie inter-entreprises (du stade de l'idée jusqu'au stade de concrétisation)
- Evaluation et valorisation de la démarche EIT
 - Mise en place d'un reporting auprès des entreprises et des partenaires (EPCI, financeurs...) pour évaluer les impacts économiques, environnementaux et sociaux des synergies mises en œuvre
 - Mise en place d'un reporting permettant l'évaluation annuelle de la démarche, au besoin via la plateforme ELIPSE
- Préparation, animation et suivi des travaux des comités de pilotage et comités techniques
- Mise en œuvre d'un plan de communication et de valorisation des résultats de la démarche
- Participation aux réseaux des animateurs EIT et au réseau national SYNAPSE

Compétences requises :

Savoir-faire

- Ingénieur(e) ou équivalent Bac +5 dans le domaine de l'environnement, économie circulaire et/ou de l'industrie ;
- Expérience souhaitée en EIT, économie circulaire, environnement, développement durable, développement économique, management de projet ;
- Forte capacité de mobilisation et de concertation des parties prenantes ;
- Capacités à gérer un projet transversal et à animer des réunions multiculturelles ;
- Aisance relationnelle, bonnes capacités d'animation et de mobilisation de réseaux d'acteurs ;
- Bonne maîtrise de l'environnement Office (Outlook, Word, Excel, PowerPoint...);
- Permis B indispensable

Savoir-être

- Aptitude à travailler en équipe, à favoriser le travail collectif, à travailler en réseau et en partenariat ;
- Personne rigoureuse et méthodique, qui a le sens du travail en équipe ;
- Bonne capacité d'organisation, autonomie et gestion du temps ;
- Forte capacité dans la compréhension et l'orientation de projets ;
- Esprit d'initiative, d'analyse et de synthèse ;
- Respect de la confidentialité

Statut et rémunération :

- Le poste est basé à Baie-Mahault
- Durée de la mission : CDD de 6 mois
- Rémunération de base : 2300 à 2500€ brut mensuel, selon profil
- Moyens mis à disposition : Bureau, Ordinateur, Mobile.
- Mutuelle, tickets restaurant
- Statut : agent de maîtrise
- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires
- Véhicule indispensable (indemnités kilométriques selon barème fiscal en cas d'utilisation du véhicule personnel)

Prise de poste : Dès que possible

Personnes en charge du recrutement :

- Andrés MEZIERE, Président
- Adrien VIELVOYE, Directeur

Envoi des candidatures : adrien.vielvoye@synergile.fr;
secretariat@synergile.fr